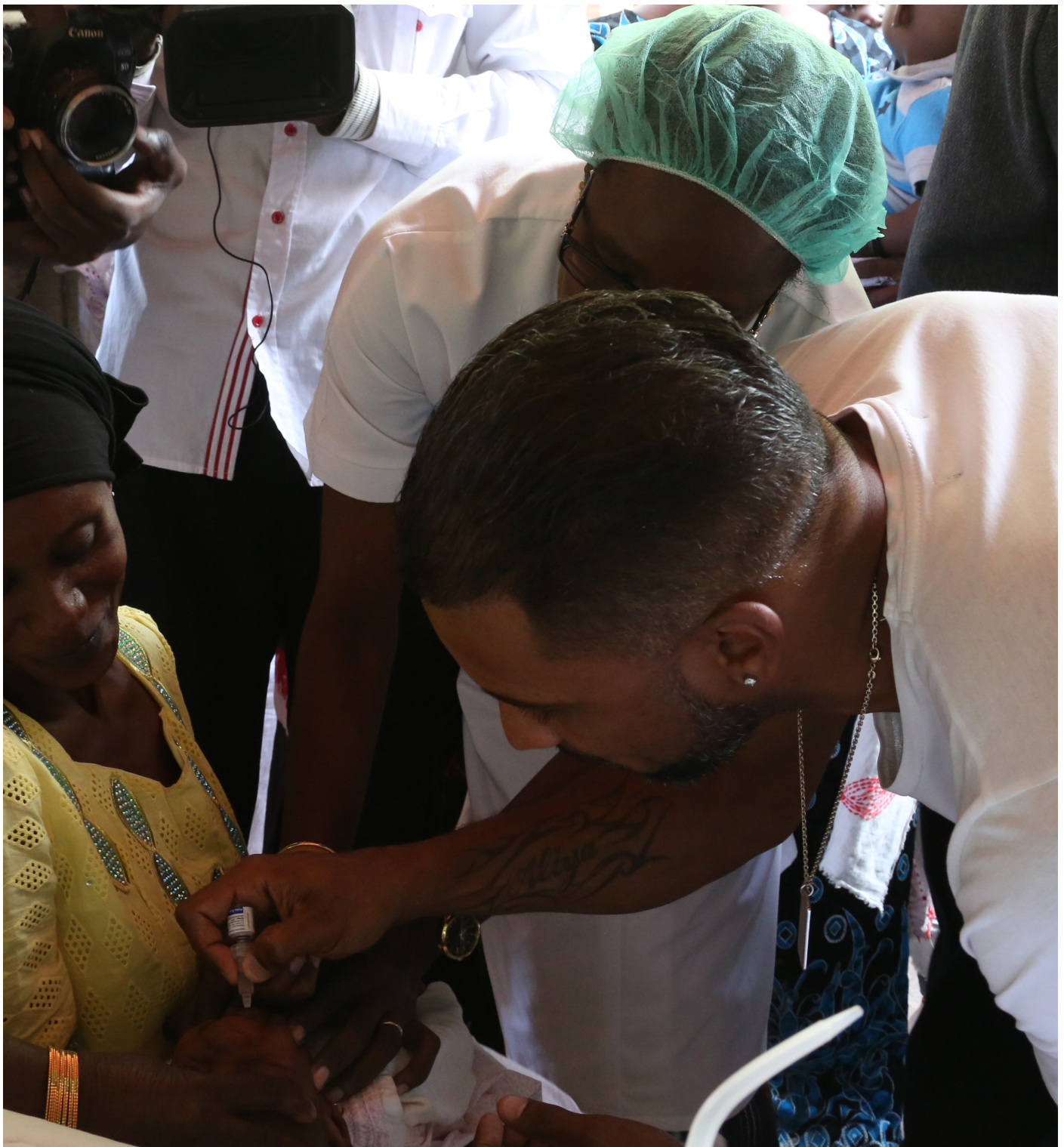




INITIER L'INVESTISSEMENT SOCIAL POUR LA SANTE

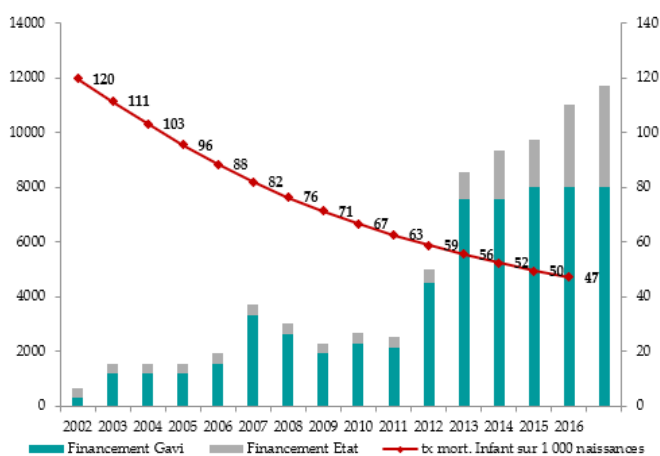


Habib Beye vaccinant à l'hôpital Albert Royer lors du weekend Foot4Vaccine - Décembre 2016

CONTEXTE

Le budget du Sénégal en matière de vaccination, à l'instar de 38 pays africains est soutenu de façon significative par GAVI (l'Alliance du Vaccin). Ce soutien a permis d'améliorer de manière substantielle, la performance du Programme Elargi de Vaccination (PEV) avec un progrès du taux de couverture vaccinale allant de 50% à 85% en moyenne dans tous les pays bénéficiaires. Cependant, conformément aux procédures d'éligibilité en vigueur, GAVI doit se retirer des pays dont le PIB/habitant est supérieur à 1.600 US\$, niveau qui devrait être atteint au Sénégal vers 2024. Malgré les efforts du gouvernement quant à l'accroissement du budget alloué à la vaccination, le retrait de GAVI entrainera un important gap de financement à combler pour maintenir les efforts et accomplissements en matière de prise en charge vaccinale des enfants. En effet, les ressources publiques nécessaires pour couvrir la totalité du budget national de vaccination étant considérables, il est urgent de mettre en place des modes de financement alternatifs pour prévenir le risque d'une baisse significative du taux de couverture vaccinale, l'augmentation du taux de mortalité infantile et la résurgence de maladies éradiquées

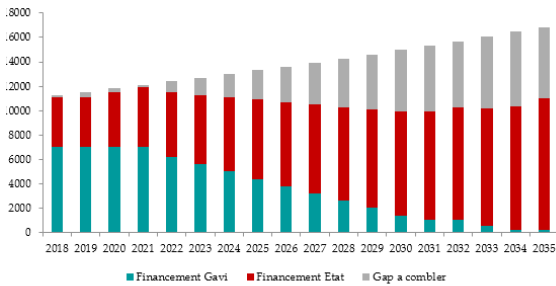
Financement de la vaccination et évolution du taux de mortalité au Sénégal



En 2002 l'Etat et GAVI ont respectivement financé la vaccination à hauteur de 335 et 318 mille dollars. En 2017 ce financement était respectivement de 3.700 et 8.015 mille dollars. Cette meilleure prise en charge de la vaccination a permis une baisse notable du taux de mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans qui est passé de 120 pour 1000 naissances en 2002 à 47 pour 1000 naissances en 2016.



Le déficit à combler dans les années avenir



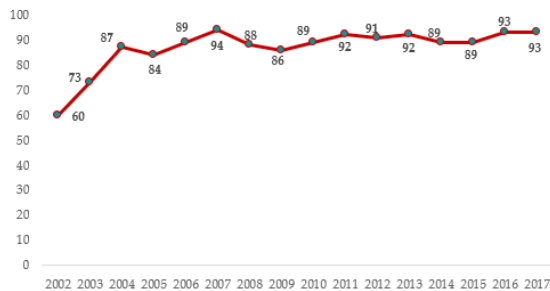
Source: AFRIVAC

Suivant les prévisions établies, d'ici 2035 l'État sénégalais devra faire face à un déficit de financement de la vaccination estimé à 5,9 millions de dollars.

Ce gap de financement estimé à 165 mille dollars en 2016 va s'accroître au fil des années avec le retrait progressif de GAVI.

Il est néanmoins prévu une meilleure prise en charge de la vaccination par l'État avec un budget estimé à 1.1 million de dollars qui lui sera alloué à l'horizon 2035.

Evolution de la couverture vaccinale DTC3 (%)



Source: OMS/UNICEF (2017)

Le taux de mortalité de l'enfant s'est considérablement réduit au Sénégal.

Ce progrès a été possible grâce à une amélioration tangible de la vaccination des enfants.

En effet, le taux de couverture vaccinale au DTC3 (diphtérie, tétanos et coqueluche) est passé de 60% en 2002 à 93% en 2013, soit une progression de 55%.



PRESENTATION D'AFRIVAC

Créée en 2014 à l'initiative du Pr Awa Marie COLL-SECK, AFRIVAC est une fondation à but non lucratif qui se veut être une proposition de solution pour la pérennité du financement de la vaccination en Afrique.

AFRIVAC vise à promouvoir l'engagement du secteur privé et des individus dans le financement de la vaccination au Sénégal, dans un premier temps comme pays pilote puis dans d'autres pays africains, soutenus par GAVI (L'Alliance du vaccin).

La fondation a ainsi pour mission d'une part, de sensibiliser les africains aux besoins de financement de la vaccination et d'autre part de mobiliser les ressources du secteur privé pour soutenir le budget national alloué à la vaccination.

Elle cible également les grands bâtisseurs, à travers des activités génératrices de revenus destinées à l'achat de vaccins.

L'objectif d'AFRIVAC étant de soutenir le Programme Elargi de Vaccination qui protège les enfants dans tous les espaces publics de santé contre 13 maladies : la tuberculose, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, le tétanos, les H1B, l'hépatite B, les diarrhées à rota-virus, la pneumonie, la diphtérie, la coqueluche, la fièvre jaune et le cancer du col de l'utérus.



Introduction du vaccin contre la pneumonie dans le PEV - Octobre 2013 (Mbour)

GOUVERNANCE

Membres Fondateurs

La fondation AFRIVAC est gouvernée par un conseil composé de 10 membres dont 5 partenaires institutionnels et 5 membres fondateurs qui se sont distingués dans des domaines divers et nécessaires à la réussite du projet.

Le conseil de la fondation est en charge de définir la stratégie et superviser son implémentation par le secrétariat qui est dirigé par un administrateur général.



Ministre d'Etat auprès du Président de la République du Sénégal, et précédemment Ministre de la Santé et de l'Action Sociale (2012-2017), est Présidente du Conseil d'Administration d'AFRIVAC. Pr. Seck a connu une brillante carrière au niveau de la santé publique internationale à un très haut niveau. Elle a occupé les fonctions suivantes : Directrice exécutive de Roll Back Malaria, Présidente de l'Assemblée ouest africaine des Ministres de la Santé, Présidente de la commission de l'Assemblée Mondiale de la Santé, Directrice du département des stratégies et politiques et recherches de ONUSIDA, Directrice support pays à l'ONUSIDA.

Pr. Awa Marie Coll-Seck Présidente Fondatrice



Premier PCA d'AFRIVAC, Babacar Ndiaye était Président honoraire de la BAD depuis son départ à la retraite où il était Président de cette même institution de 1985 à 1995. Il comptait 42 années d'expérience professionnelle de haut niveau dans le secteur de la finance et de l'économie. Il a occupé des postes au sein d'institutions internationales (Union Africaine, Global Coalition for AFRICA) et d'agences des Nations Unies telles que le PNUD. M. NDIAYE a également été membre de plusieurs conseils d'administration, consultant en investissements publics et privés, en plus d'avoir été ambassadeur Plénipotentiaire de la République du Sénégal. Il a été le PCA d'AFRIVAC de 2014 à son décès le 13 juillet 2017 à l'âge de 81 ans.

Feu M. Babacar NDIAYE



Banquière de renommée Fatimatou Zahra DIOP a fini sa carrière en tant que Secrétaire générale de la BCEAO en 2014. Aujourd'hui, elle est entre autres membre du Conseil d'Administration d'IFFIM (International Finance Facility for Immunisation) un

mécanisme financier qui convertit les engagements APD à long terme en argent disponible immédiatement pour financer les programmes de GAVI.

Fatimatou Zahra DIOP Vice-présidente



Expert-comptable émérite, Abdoul Aziz Dieye est le fondateur du plus ancien cabinet comptable sénégalais. Son cabinet est réputé pour ses performances en audit

contrôle et fiscalité depuis plus de 40 ans.

Abdoul Aziz DIEYE Vice-président



Titulaire d'un Master en Management et d'un troisième cycle de Relations internationales et Stratégiques, Mme Seye a démontré ses compétences en tant que Directrice de la Représentation du groupe Banque Atlantique à Paris entre 2005 et 2012 pour 8 pays africains Elle a été de 2013 à 2015, conseiller spécial du Pr. Coll-Seck au conseil de Gavi représentant les 20 pays africains francophones et lusophones pour les questions liées au financement de la vaccination. Depuis 2015 elle dirige le Secrétariat d'Afrivac.

**Anne Marie MBENGUE- SEYE
Administratrice Générale**

GOUVERNANCE

Membres institutionnels



NOS REALISATIONS

LA PERIODE 2016-2018

La première phase triennale de mobilisation repose essentiellement sur la contribution du secteur privé et celle des individus. L'objectif de la fondation est de combler le gap de financement du budget national de vaccination dans chaque pays où elle opère. A cette fin et avec le soutien de la **Fondation Bill et Melinda Gates** à travers une subvention de 700 000 dollars; AFRIVAC a mis en place un ensemble d'activités et de produits de collecte :

PETIT DEJEUNER DE PLAIDOYER



C'est une réunion conviviale regroupant autour d'un petit déjeuner, les membres du conseil d'AFRIVAC et les représentants d'une vingtaine d'entreprises invitées à entendre le plaidoyer de la fondation. L'objectif est de les faire rejoindre le cercle des amis de la vaccination. Il a lieu au moins deux fois par an.

DINER DE GALA



Organisé au moins une fois par an, le dîner de gala est depuis 2014 le rendez-vous annuel des entreprises citoyennes. Il garantit la participation effective de plus de 400 personnes, venus soutenir la vaccination.

FOOT4VACCINE



Une initiative d'AFRIVAC qui a pour but de mobiliser des ressources pour la vaccination des enfants grâce au football. Foot4Vaccine regroupe des footballeurs, des professionnels et des fans du football autour de la cause défendue par AFRIVAC. Périodiquement un match de gala avec des célébrités du foot est organisé au profit de la vaccination différents pays.

COLLECTE DES INTERETS



Ce produit s'applique sur les comptes épargne et cible tout épargnant individuel désireux de soutenir la vaccination. Il permet de donner l'ordre à sa banque de virer tout ou une partie de ses intérêts créditeurs sur le compte d'AFRIVAC. La BICIS est la première banque à avoir mis en place ce produit.

CAMPAGNE DE COLLECTE PUBLIQUE



Elles concernent le grand public et ciblent toutes les catégories de population durant les événements importants de l'année (rentrée scolaire, Ramadan, Carême, fêtes religieuses, etc.)

EMISSION DE TELE



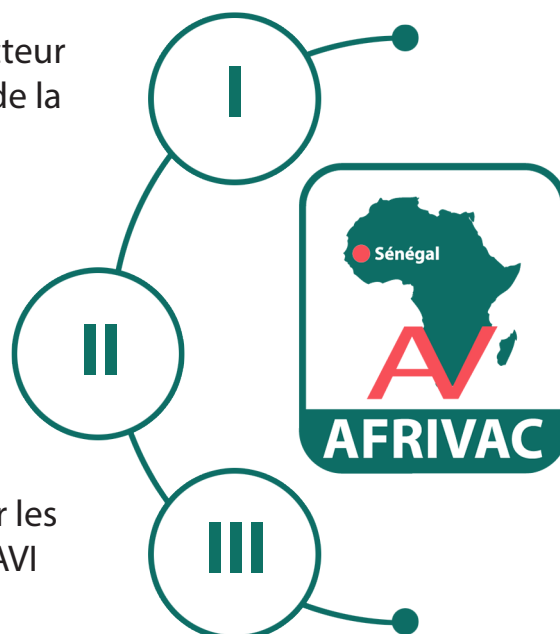
L'émission hebdomadaire de télévision diffusée sur la 2STV, "Questions de Santé" a permis durant 6 mois de sensibiliser grand public sur des problématiques de santé publique, de vaccination, de nutrition et de protection de l'enfant.

LA VISION D'AFRIVAC EN 3 AXES

Promouvoir une contribution soutenue du secteur privé et des particuliers au financement local de la vaccination

Assurer la pérennité du soutien à l'approvisionnement en vaccins pour le Sénégal et l'Afrique subsaharienne

Maintenir le taux de couverture vaccinale pour les enfants de moins d'un an après le retrait de GAVI



LES PROJETS POUR LA PERIODE 2019-2021

Pour sa seconde période triennale, AFRIVAC souhaite consolider ses acquis et innover avec deux objectifs nouveaux. Sa stratégie va donc s'articuler autour de :

- Générer des ressources propres pour l'achat de vaccins
- Mettre en place des mécanismes innovants de financement
- Pérenniser ses sources de financement existantes et futures

Pour ce faire, AFRIVAC envisage de créer un Waqf. Le Waqf ou Wakf est, dans le droit islamique, une donation faite temporairement ou à perpétuité par un particulier à une œuvre d'utilité publique, pieuse ou charitable, ou à un ou plusieurs individus. Le bien donné en usufruit est dès lors placé sous séquestre et devient inaliénable. Dans un Waqf, la jouissance du bien peut être donnée soit à un destinataire public (Waqf public), soit à des membres spécifiques de la famille du donateur ou à des tiers (Waqf de famille) soit aux deux catégories de bénéficiaires (Waqf mixte). L'intention d'Afrivac est de constituer un Waqf d'Utilité Publique. Au Sénégal, l'Assemblée Nationale a adopté à l'unanimité le projet de loi N° 27 / 2015 relatif au Waqf le 24 avril 2015.



PRESENTAION DU WAQF



Le Waqf d'AFRIVAC exploitera une activité lucrative et les bénéfices qui en découleront seront entièrement alloués à l'achat de vaccins pour enfants.

Le Waqf d'Afrivac ainsi constitué sera soumis aux standards de gouvernance et aux règles de l'OHADA le tout sous la supervision de la Haute Autorité du Waqf au Sénégal.

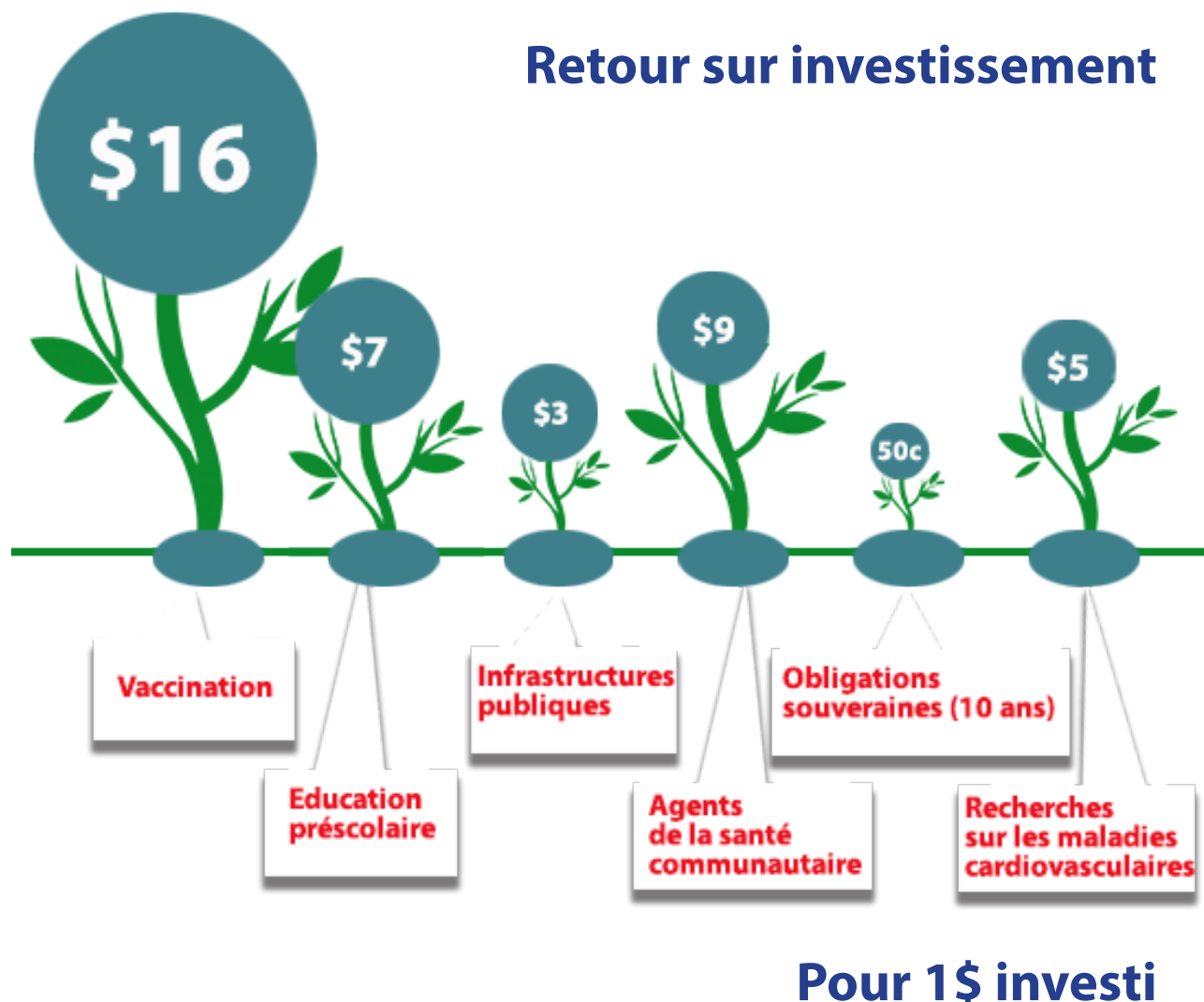
AFRIVAC a donc besoin de la participation significative de riches mécènes africains et de grandes entreprises pour la constitution du Waqf et débiter son exploitation. Les bénéfices permettront de manière pérenne de couvrir les besoins exprimés de financement de la vaccination.

Quatre options sont proposées aux mécènes qui souhaitent investir dans le Waqf d'Afrivac :

- Don ou prise de participation dans le capital en nue-propriété
- Prise de participation avec cession de minimum 50% des revenus de ses capitaux
- Prêt à taux 0 sur une durée de 5 à 7 ans
- Prêt au taux de l'inflation sur la même durée



POURQUOI INVESTIR DANS LA VACCINATION



La vaccination est un investissement sain et rentable

En plus de sauver des vies, la vaccination contribue au bien-être social et économique des communautés. L'investissement dans la vaccination donne l'un des meilleurs rendements.

En effet, 1\$ investi permet de réaliser 16\$ d'économie en termes de coûts des soins de santé, de pertes de revenus et de productivité.

Selon l'étude publiée en 2016 par le journal Health Affairs, des retombées économiques de plus 586 milliards de dollars US ont été enregistrées par 94 des pays les plus pauvres du monde (2011-2020).

LES SECTEURS CIBLES

Afin d'augmenter les chances d'adhésion d'un grand nombre d'investisseurs sociaux à notre projet, nous avons privilégié les secteurs les plus stables et ne nécessitant pas une grande technicité pour l'exploitation.

C'est ainsi que l'immobilier et la construction d'une centrale solaire ont été ceux retenus et en fonction des montants levés, nous dimensionnerons le projet.

L'IMMOBILIER NEUF LOCATIF

- Dans les zones à haut rendement locatif telles que le plateau, Fann, Mermoz, Point E et Almadies, cet investissement peut rapporter jusqu'à 17%.
- Avec une contribution de l'Etat dans ce bel exemple de partenariat public-privé à travers la mise à disposition d'un terrain.
- Les bénéfices pour l'achat de vaccins à partir de la première année de location pour un taux de remplissage moyen de 70% seront dans les zones ciblées d'environ 18%.

LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE

- Le Sénégal est un pays avec de grandes surfaces non utilisées et à fort ensoleillement.
- La Senelec développe actuellement son parc de fournisseurs privés d'énergies renouvelables. 46% de l'énergie qu'elle distribue est achetée et non produite par elle-même.
- Pour une centrale solaire de 20MW produisant annuellement 33 millions de KWH, il faut un investissement de 9.2 milliards.
- Les montants alloués à l'achat de vaccins au bout de la 1ère année sont 1.7 milliards CFA et sur une période de 25 ans, une moyenne de 2.5 milliards par an soit un ratio de 27%

LES ATOUTS DES SECTEURS CIBLES

LE SECTEUR IMMOBILIER

Dakar une ville à haut potentiel

La création de la nouvelle ville de Diamniadio augmente de façon considérable les surfaces constructibles inexploitées.

Les zones saturées à haut potentiel ont entamé leur mutation de marché immobilier résidentiel à marché immobilier d'immeubles résidentiels ou de bureaux comme dans toutes les grandes villes du monde

Les avantages de l'immobilier neuf

L'immobilier neuf compte de nombreux atouts qui en font un incontournable dans l'investissement patrimonial. Les droits de mutation faibles, les charges d'entretien moindres, le financement à effet de levier, la sécurité optimisée par la garantie décennale, et les qualités recherchées par les locataires, en font un investissement au couple rendement/risque de tout premier ordre.

Un cours en constante hausse

A l'aide des informations brutes sur les ventes de biens immobiliers recueillies auprès des services de conservation foncière de la Direction Générale des Impôts et des Domaines le cours de l'immobilier, peut être décrit en trois phases : une évolution ascendante et régulière de 1960 jusqu'à 1995, suivie d'une hausse plus rapide à partir de 1996 et enfin, une accélération de la croissance depuis le début des années 2000.

ENERGIE SOLAIRE

doublément avantageux

L'énergie solaire est renouvelable donc inépuisable avec une faible pollution et respecte l'environnement.

Avec une centrale solaire nous soutenons la vaccination et l'environnement en même temps.

Facilité d'exploitation

La construction d'une centrale solaire se fait en maximum 6 mois seulement et nécessite un coût de maintenance réduit. Elle garantit donc une rapidité de mise en œuvre et une facilité d'exploitation.

Répond à un besoin réel

Afin de passer progressivement de l'énergie essentiellement produite par du diesel à des énergies renouvelables, la Senelec contracte avec des centrales privées depuis 2017 et est passée de 3 à 102 MW d'électricité produite par le solaire entre 2015 et maintenant. Ce qui représente seulement 10% de sa production pour un objectif de 25%.



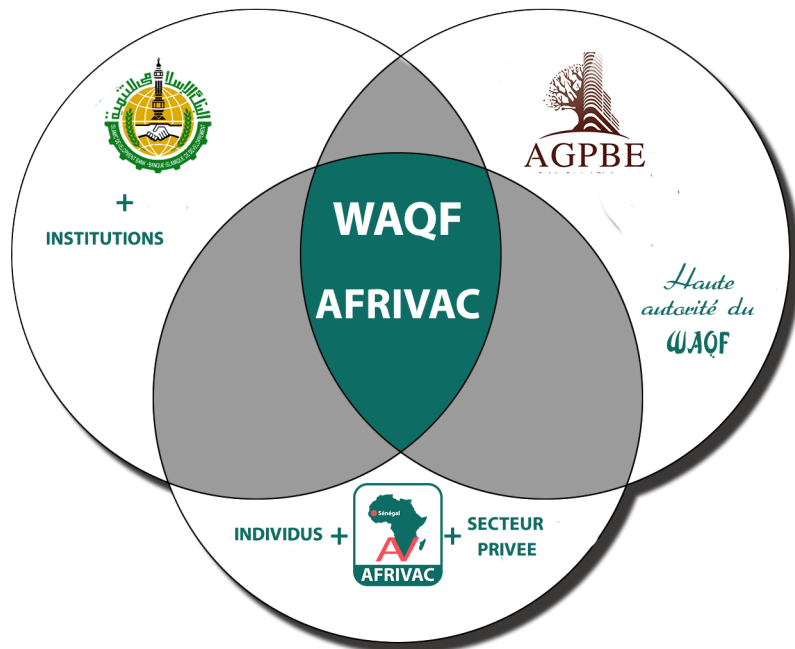
Sénégal

AFRIVAC

La Finance islamique comme instrument de soutien à la vaccination



En investissant dans le **Waqf d'Afrivac** aux côtés des mécènes et des entreprises socialement responsables, vous contribuez de façon durable aux efforts nationaux pour l'indépendance vaccinale.



Fondation Afrivac : 30, Ancienne Piste -Sotrac Mermoz DAKAR (Sénégal)
BP : 16161 Dakar-Fann - Tél : +221 33 860 10 00 - Fax : +221 33 860 93 13